

Vers la disparition des cours spécifiques de latin, de géographie et d'histoire en début de secondaire

L'agenda du Pacte en deux minutes

Conférences de consensus. Ce lundi, la ministre de l'Education soumet au débat politique et citoyen différents scénarios de grilles horaires pour le tronc commun. Ces grilles seront débattues samedi prochain lors d'une conférence de consensus qui rassemblera 150 citoyens. Marie-Martine Schyns recueillera leur avis. Elle rassemblera aussi l'avis du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que celui des grands acteurs du Pacte (les syndicats, les réseaux...). Début mars, elle proposera un décret présentant la grille horaire finale. Ce décret sera alors soumis au parcours législatif classique. A la suite de ce décret, les référentiels et programmes des cours seront rédigés.

Où en sommes-nous ? En 2015, la ministre de l'Education d'alors, Joëlle Milquet, lance le "Pacte pour un enseignement d'excellence". Le dossier est épais : le Pacte se présente d'emblée comme une vaste réforme visant à révolutionner sous tous ses aspects l'enseignement francophone belge, objectivement inefficace et inéquitable.

Depuis 2015, soutenus par des consultations citoyennes, les grands acteurs de l'enseignement (le politique, l'administration, les réseaux, les associations de parents et les syndicats) se sont attablés pour dessiner les grands contours de la réforme. Ils ont finalement présenté ces derniers en mars 2017 dans ce qu'ils ont appelé l'avis numéro 3.

Capital, ce document fait depuis lors office de feuille de route. Il déploie les grands objectifs d'une réforme qui va s'échelonner sur les dix prochaines années et se décliner en des dizaines de décrets.

Un des piliers de cet avis est la mise en place progressive, à partir de septembre 2020, d'un véritable tronc commun. Tous les élèves suivront donc le même cursus, de la maternelle à la fin de la troisième secondaire. Ce dispositif a pour objectif d'assurer à tous les jeunes la maîtrise des savoirs fondamentaux, mais aussi de les ouvrir aux technologies, à l'esprit d'entreprendre et à la culture.

Depuis mars 2017, l'avis numéro 3 a été soumis aux acteurs du terrain pour discerner quelles sont les actions prioritaires à mettre en place, et comment elles peuvent l'être. En septembre dernier, les

■ Combien d'heures seront dédiées à chaque cours à la suite du Pacte pour un enseignement d'excellence ?

■ La ministre Schyns soumet différents scénarios à la réflexion.

■ Les débats s'annoncent serrés.

premières mesures du Pacte ont atterri dans les écoles maternelles et primaires. Des budgets additionnels ont permis d'engager des centaines d'instituteurs, de puériculteurs et de psychomotriciens, alors que les directions peuvent désormais bénéficier de renforts administratifs.

La confection des grilles horaires

Nous voici en 2018, au début d'un semestre qui s'annonce décisif. C'est au cours de celui-ci que débuttera notamment la rédaction des référentiels, ces documents qui fixent le contenu et les objectifs des cours du futur tronc commun.

Pour ce faire, les rédacteurs doivent connaître le nombre d'heures qui sera alloué à chaque cours. La très difficile définition des grilles horaires doit donc être fixée d'ici le mois de mars. Pour trouver les équilibres adéquats, la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH) organise, ce samedi 20 janvier, une journée de consensus. Dirigée par Atanor, une société spécialisée dans la consultation citoyenne, cette journée inédite rassemblera 150 participants représentatifs, c'est le souhait de la société belge. Ces participants devront évaluer les différents scénarios de grilles horaires que la ministre présentera (et que vous pouvez découvrir en exclusivité en pages 6 et 7).

Dans les prochaines semaines, la ministre s'emparera de la synthèse des échanges tenus durant cette journée. Elle écoutera également l'avis du Parlement et du Comité de concertation du Pacte qui regroupe les grands acteurs de l'enseignement. Elle proposera enfin, au printemps, la grille horaire finale qui sera celle de l'école de demain.

“Les changements seront importants. Ils vont bousculer les habitudes”

Entretien Bosco d'Otreppe

De tous les défis que charrie le Pacte d'excellence, la confection de la grille horaire du futur tronc commun est l'un des plus compliqués. Comment, en effet, assurer son ouverture au polytechnique, tout en maintenant un nombre d'heures suffisant à l'apprentissage des savoirs fondamentaux ? Comment aider les enseignants à affronter des classes plus hétérogènes ? Comment passionner tous les élèves qui devront suivre le même cursus jusqu'à l'âge de quinze ans ? Comment soutenir les plus faibles ? Comment ne pas niveler vers le bas ?

A travers les propositions de grilles horaires avancées par la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (voir pages 6 et 7), on peut affirmer que l'une des premières réponses à ces interrogations est la fin, en partie, de la logique des disciplines. Ainsi, les cours d'histoire et de géo seront intégrés à un cours de sciences humaines, le latin sera enseigné avec le français, et les mathématiques et les sciences (matières qui gardent des heures spécifiques) seront par exemple utilisées dans les cours de technologie. Il y aura donc beaucoup plus de liens entre les matières, et c'est aussi comme cela qu'il faut envisager la future grille horaire, souligne régulièrement la ministre.

Le tronc commun pourra-t-il garantir un enseignement d'excellence ?

On entend beaucoup de choses sur le tronc commun. On entend tout et son contraire. Je souhaite donc que l'on parle des faits, et je souhaite en même temps poser quelques questions. Qui s'oppose aujourd'hui à deux heures de cours de langue moderne en plus en deuxième secondaire ? Qui s'oppose au démarrage de la deuxième langue moderne plus tôt, dès la troisième primaire ? Dans notre monde hyperconnecté, qui s'oppose à ce que l'on intègre davantage de compétences et de savoirs numériques dans la grille horaire ? Dans une société qui se complexifie, qui peut s'opposer à ce qu'il y ait de l'économie pour tous, et pas uniquement pour certains ? Et, toujours au vu des futures grilles horaires, qui peut encore dire que c'est la fin du latin ? Dans les propositions qui sont sur la table, on ne peut pas dire cela. Or, cette ouverture à ces différentes matières, c'est aussi cela

que propose le tronc commun. Mais cela, on ne le dit jamais. Ce vaste programme de cours contredit donc la crainte d'un nivellement par le bas.

De nombreux enseignants affirment tout de même qu'il sera beaucoup plus compliqué de transmettre des savoirs et des compétences face à des classes regroupant des élèves avec des niveaux très hétérogènes...

Je comprends cette inquiétude, mais on ne peut envisager le tronc commun, sans les heures spécifiques et obligatoires qui seront dédiées à la remédiation. Des outils didactiques et des moyens budgétaires complémentaires (5,6 millions annuels et cumulatifs durant 7 ans) sont prévus pour gonfler les équipes pédagogiques et mettre en œuvre ces dispositifs de remédiation, de dépassement et d'apprentissage personnalisé. En ce sens, le tronc commun ne veut pas dire que tous les élèves feront la même chose en même temps. Enfin, l'efficacité du tronc commun et sa capacité à transmettre les savoirs fondamentaux seront évaluées tout au long de sa mise en place progressive.

N'y a-t-il pas tout de même un risque de brider l'autonomie des écoles et des enseignants à travers des programmes beaucoup plus précis et des grilles horaires fixes ?

La marge d'action qu'auront les enseignants, dans le cadre du respect des programmes, ne sera en rien réduite par rapport à celle dont ils bénéficient aujourd'hui. Concernant les grilles horaires, je souhaite qu'il y ait un canevas de base pour tout le monde, ne fût-ce que parce que des enseignants travaillent dans plusieurs écoles. Mais des régimes dérogatoires seront possibles. Ici non plus, on ne diminue pas la souplesse accordée aux écoles. Je rappelle aussi que dans le cadre du pilotage des établissements qui sera organisé à la suite du Pacte, ce sont les écoles elles-mêmes qui définiront les objectifs qu'elles se fixent.

Ces changements ne risquent-ils pas de complexifier la vie des écoles et des enseignants ?

Les changements seront importants et ils vont bousculer des habitudes. D'où la nécessité de mettre en place

progressivement ce tronc commun, afin qu'il ne complexifie pas la vie des écoles. A propos de l'emploi des enseignants, nous ferons preuve de souplesse, notamment pour faire évoluer le décret titres et fonctions qui fixe les matières que peuvent enseigner tel ou tel enseignant.

Dans les propositions sur la table, il n'y a rien concernant les rythmes scolaires de la journée ou de l'année. Cela veut-il dire que l'on n'y touchera pas ?

Au contraire. J'ai confirmé la semaine dernière le fait que la Fondation Roi Baudouin, en discutant avec les différents secteurs concernés (le tourisme, la culture...), va étudier la faisabilité d'évolutions en la matière. Elle remettra un rapport intermédiaire début juillet. C'est un dossier important, car les élèves apprennent beaucoup plus facilement si l'on tient compte de leurs be-

soins physiologiques. Or, aujourd'hui, le rythme scolaire n'est pas toujours en adéquation avec ces besoins.

“De nouveaux rythmes scolaires seront étudiés. Un rapport intermédiaire sur la question est attendu début juillet.”

Marie-Martine Schyns
Ministre de l'Education (CDH)

[illegible]

Le début du primaire pourrait être consacré uniquement au français et aux maths

Pour ce qui est de l'enseignement maternel et primaire, la ministre propose deux scénarios de grille horaire. Ils se différencient en ce qu'ils proposent chacun une progressivité différente des apprentissages.

Priorité au lire, écrire, compter, calculer

Dans le premier scénario, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, les périodes consacrées à l'apprentissage du français et des mathématiques sont renforcées en première et deuxième primaire. Les apprentissages en sciences, en sciences humaines, de même que les compétences manuelles, techniques et technologiques ne commencent qu'en troisième.

Ce scénario propose des avantages en ce sens qu'il assure, avant tout autre apprentissage, des bases solides dans les compétences et savoirs fondamentaux qui sont lire, écrire, compter et calculer. En ces matières *“une base solide et commune est assurée à tous les élèves, indépendamment de leur bagage d'origine”*, note le cabinet de la ministre Schyns. Cet avantage est d'autant plus important que *“la plupart des apprentissages ultérieurs requièrent une bonne maîtrise de ces fondamentaux”*.

Mais ce scénario comprend aussi des inconvénients. Parmi ceux-ci le fait que le renvoi de certains appren-

tissages en troisième primaire va réduire le champ des matières enseignées et donc le plaisir d'apprendre, surtout pour certains profils d'enfants.

Apprendre de tout pour favoriser la motivation

Le deuxième scénario prévoit une approche polytechnique des apprentissages dès la première primaire. *“L'avantage est que tous les enfants, face à une grande diversité des approches dès le début de leur scolarité, pourraient découvrir au moins une matière particulièrement motivante”*, note le cabinet. Les risques de ce scénario sont, d'une part, qu'une *“maîtrise insuffisante des apprentissages de base peut pénaliser les autres apprentissages et renforcer les inégalités”*. D'autre part, qu'une *“diversification précoce des apprentissages peut constituer un saupoudrage potentiellement néfaste à l'acquisition des fondamentaux”*.

Une sensibilisation aux langues dès le maternel

Notons que quel que soit le scénario, une langue moderne sera enseignée dès la troisième primaire (c'est déjà le cas à Bruxelles, mais pas en Wallonie). En maternelles, première et deuxième primaire, les élèves seront *“sensibilisés”* aux langues étrangères via des activités spécifiques et un *“bain acoustique”*.

BdO

Lexique

Du manuel, de la technique et de l'artistique

Le “Peca”. Le “Peca” est le diminutif du parcours d'éducation culturelle et artistique. Ce parcours se divise en trois composantes : les connaissances, la pratique et la rencontre avec les artistes et les œuvres.

Des heures seront dédiées à ce parcours mais il se concrétisera aussi dans l'ensemble des cours *“il suppose de mettre en œuvre, dans toutes les disciplines, la dimension culturelle des savoirs”*, explique le cabinet.

Du manuel, technique et technologique.

Des périodes seront dédiées aux compétences techniques, technologiques et manuelles. Le Pacte souhaite par exemple l'apprentissage de l'utilisation ou la fabrication d'outils manuels ou numériques.

L'apprentissage personnalisé. Des heures obligatoires seront consacrées, tout au long du tronc commun, à de la remédiation ou à du dépassement pour les élèves très à l'aise dans une matière. Les profs seront également formés aux outils numériques pour permettre de mieux différencier leur enseignement en fonction des différentes capacités des élèves au sein de leurs classes.

	SCÉNARIO 1 Des périodes de cours de 45 minutes			SCÉNARIO 2 Des périodes de cours de 50 minutes			SCÉNARIO 3 6 semaines de cours et 1 semaine d'ateliers		
	SECONDAIRES			SECONDAIRES			SECONDAIRES		
p = une période de cours	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	30 semaines classiques 1 ^{re}	30 semaines classiques 2 ^e - 3 ^e	5 semaines concentrées 1 ^{re} - 2 ^e - 3 ^e
LANGUES FRANÇAISE ET ANCIENNE	6p	6p dont 2p de langue ancienne	7p dont 2p de langue ancienne	6p	6p dont 2p de langue ancienne	6p dont 2p de langue ancienne	7p	7p dont 2p de langue ancienne	0p
LANGUES MODERNES 1	3p	3p	4p	3p	3p	3p	3p	3p	4p
LANGUES MODERNES 2	2p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	0p
ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE	2p	2p	2p	2p	2p	2p	1p	1p	7p
MATHS	5p	5p	4p	4p	4p	4p	5p	5p	0p
SCIENCES	3p	3p	3p	2p	3p	3p	3p	3p	3p
MANUEL, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES	2p	3p	3p	3p	2p	2p	1p	1p	10p
SCIENCES HUMAINES (HIST-GÉO-ÉCO-SOC)	4p	4p	4p	3p	4p	4p	4p	4p	0p
EPC ET COURS PHILO.	2p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	0p
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	3p	2p	2p	3p	2p	2p	2p	2p	4p
CRÉATIVITÉ ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE	Un volume annuel d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			Un volume annuel d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			Un volume annuel d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours		
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	3p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	2p	4p
TOTAL	35p	35p	35p	32p	32p	32p	32p	32p	32p

En secondaire, quel que soit le scénario, les élèves auront plus de français

Dans le secondaire, l'équation est très complexe: il faut parvenir à rencontrer la diversité des apprentissages souhaitée par le Pacte sans alourdir la semaine de cours. Il faut en effet y caser une seconde langue, l'apprentissage du latin, des heures pour la remédiation, des formations techniques et technologiques, ou des apprentissages transversaux en culture et en art, par exemple. Pour répondre à ce défi, la ministre propose trois scénarios.

Des cours de 45 ou 50 minutes

Le premier propose de passer à des périodes de cours de 45 minutes (plutôt que 50 aujourd'hui), en essayant de regrouper au maximum les cours en blocs de 90 minutes. Ce système permettra d'augmenter le nombre de cours par semaine et de réduire les intercoures et changements de locaux qui font perdre du temps. Ce scénario permet aussi de simplifier les horaires (l'élève n'aura plus que quatre cours par jour). Enfin, des périodes de 90 minutes offrent la possibilité de déployer une plus grande variété de dispositifs pédagogiques.

Au rang des inconvénients, notons celui pointé par les syndicats: pour prester un temps plein, l'enseignant devra enseigner deux périodes supplémentaires, ce qui peut présenter un surcroît de travail.

Le deuxième scénario maintient les périodes de 50 mi-

nutes (pourquoi pas regroupés en périodes de 100 minutes).

Avec ce scénario cependant, pour répondre à l'approche polytechnique, on pourrait perdre des heures en mathématiques, en sciences ou en sciences humaines.

Tous les mois, une semaine entière pour des ateliers

Le scénario le plus original est sans nul doute le troisième. Il propose de composer l'année en une succession de périodes de sept semaines. Chacune de ces périodes sera composée de six semaines avec une grille classique, et d'une semaine "concentrée". Lors de cette semaine, l'horaire serait basé sur des demi-journées, ou des journées entières consacrées à une même discipline. Ces semaines concentrées pourraient être disponibles pour les parcours artistiques, pour les laboratoires, des excursions, des interclasses... Au rayon des inconvénients, ce scénario impose une organisation plus souple et donc plus complexe de l'école. Il impose aussi de bien analyser les risques pédagogiques. Certains apprentissages, enseignés pendant les seules semaines concentrées, nécessitent en effet de la répétition pour être acquis.

Notons enfin qu'en comparaison à la situation actuelle, quel que soit le scénario, les élèves bénéficieront demain de davantage de temps pour apprendre le français.

BdO

Les futures polémiques

Latin, histoire et géo disparaîtront sans disparaître

Le latin. Dans tous les cas, en deuxième et troisième secondaire, le latin sera enseigné durant les 6 heures de français. Théoriquement, le latin bénéficiera de 2 de ces 6 heures. Il n'y aura plus qu'un seul programme pour le français et le latin, mais le cabinet insiste pour dire que des attendus disciplinaires distincts y seront identifiés. Si le prof de français a les compétences pour donner le latin (ce qui sera presque systématiquement le cas à la suite de la future réforme de la formation des enseignants),

il le fera. Sinon, les périodes seront partagées entre deux enseignants. Le but de cette coordination plus forte entre le français et le latin est que ce dernier favorise la compréhension de la logique de la langue française.

L'histoire et la géo. Jusqu'en troisième, ces deux matières ne seront plus enseignées de manière distincte mais au sein d'un même cours de "sciences humaines". Ce dernier intégrera l'enseignement des sciences économiques et sociales. En secondaire, ce cours pourra être assuré par des enseignants différents, ou par un même enseignant s'il dispose des compétences requises. Le but du cours est de permettre aux élèves de croiser les regards sur un phénomène.